

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue.
Comprend du texte en anglais. |

LE BON COMBAT

ANTÉRIEUREMENT L'ÉTUDIANT

ABONNEMENT	9ième ANNÉE	No 3
\$1.00 par ANNÉE	1er FÉVRIER 1893	Le No : 2 centins

Adveniat regnum tuum.

Les abonnements datent du 1er janvier, Le BON COMBAT ne paraît pas durant les mois de juillet et d'août. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q., Canada.

REVUE BI-MENSUELLE : \$1.00 PAR ANNÉE.

L'UNIVERSITÉ LAVAL de MONTREAL.

Les *Gouverneurs* de l'Université Laval de Montréal s'occupent des *affaires*.

La *Corporation* s'occupe des *études*.

Ces deux corps jouissent d'une indépendance considérable, chacun dans sa sphère : indépendance nécessaire pour inspirer la confiance.

Il y a cependant une dépendance *finale*, s'il est permis de parler ainsi, dépendance suffisante pour établir l'unité qui fait la force.

* *
*

Pour qu'un membre fasse partie de la Corporation, il doit être *présenté* par *cinq* membres, mais il n'est *élu* que s'il obtient l'assentiment des *deux tiers* des membres.

De cette façon les brandons de discordes ne s'introduiront que difficilement dans la Corporation ; *In pace et quiete proficit res universitatis !*

* *
*

Quant au cadeau des messieurs de Saint Sulpice, laissons faire. Rira bien qui rira le dernier. Est-ce donc un crime pour les enfants de Dieu d'avoir la prudence des enfants du siècle ? Il y a des prêtres qui sont des cadeaux, comme il y a des cadeaux qui sont des prêtres.

La manière dont les Messieurs de Saint Sulpice font les choses en cette affaire fait honneur non seulement à leur générosité mais encore à leur sagesse.

Laissons battre la grosse caisse à certaines gens qui crèvent de dépit parce que l'on se met en garde contre toute éventualité.

PROPOS DIVERS

Le Rév. M. Primeau, curé de Boucherville, est nommé gouverneur de l'Université Laval, Montréal. C'est une excellente nomination, en dépit de tous les petits et gros *Baptiste*.

M. le curé de Boucherville a rendu, dans le temps, de grands services aux finances de l'œuvre de la cathédrale de Montréal.

Il y a des gens qui veulent toujours que l'on précise, lorsque les choses sont claires comme le jour.

On trouve dans l'*Opinion publique*, sur l'éducation, plusieurs idées qui sont pour le moins contestables.

Un ami de France nous demande l'odyssée des journaux canadiens en 1892. Triste odyssée ! pouvons-nous lui répondre.

Pour plusieurs grands journaux canadiens, il n'y a qu'un pays dans le monde : la province de Québec ; et il n'y a qu'un sujet de discussion : pour le bleu, les défauts du rouge, et pour le rouge, les méfaits du bleu.

Dans une circonstance récente encore, on a vu cette presse faire feu de pelotons, lorsqu'il fallait tirer sur toute la ligne. On a même vu, à l'heure du danger, de grosses pièces faire feu sur les amis ! Nous l'avons noté dans le temps, et si nous avons manqué de justice, selon la parole de la *Minerve*, ce n'est pas en disant trop, mais en ne disant peut-être pas assez, comme on nous l'a reproché.

Beaucoup de personnes très intelligentes et très zélées pour le bien, gémissent sur l'état de langueur intellectuelle et morale dans lequel languit une partie de notre prétendue bonne presse.

Immunités Eclésiastiques.

V.

IMMUNITES PERSONNELLES

Privilège du FOR

Pouvoir judiciaire de l'Eglise ; ses tribunaux ; réfutation de Portalis ; lois ecclésiastiques ; heureuse influence des lois ecclésiastiques sur la législation civile ; de l'obéissance au pouvoir ecclésiastique.

Si l'Etat règne sur le monde des corps l'Eglise est appelée à régner sur le monde des âmes. Dieu lui a donné pour mission, de conduire les hommes, soit individuellement soit réunis en société, à une fin surnaturelle ; c'est pour cela que ses Pasteurs parlent et agissent, que ses Docteurs écrivent, que ses Apôtres parcourent le monde.

De là aussi il suit qu'elle a le pouvoir et le devoir de prononcer ici-bas en dernier ressort sur la moralité et la justice de tous les actes soit intérieurs soit extérieurs dans leurs rapports avec les lois naturelles et divines. Ce n'est pas une puissance humaine mais Dieu seul qui lui a fixé sa place ici-bas ; c'est Dieu qui lui a tracé sa route au milieu des autres sociétés ; elle est maîtresse absolue chez elle, connaissant seule parfaitement sa fin, et les moyens d'y arriver.

De plus il y a dans l'Eglise le côté humain et le côté divin. Par le côté divin elle est toujours sainte et toujours pure, et jamais l'ombre du mal n'a terni ni ne ternira sa céleste beauté. Par le côté humain elle participe aux misères, aux faiblesses, aux épreuves, héritage lamentable de l'humanité blessée. La sublimité, la difficulté, la sainteté de leurs fonctions, tout en donnant à ses ministres, droit à de plus puissants secours, ne les rendirent jamais invulnérables. Si vous allez au bord d'une rivière, vous foulerez aux pieds beaucoup de faibles roseaux pliés sous le vent du nord, desséchés aux ardeurs de midi ou ensevelis dans la vase, mais si vous portez vos regards au sommet des montagnes vous verrez bien aussi quelques chênes découronnés par la tempête. La faute peut être exté-

rieure, publique, sociale, il faut donc un fort extérieur, un tribunal qui puisse connaître de ces sortes de causes.

L'Eglise y a pourvu.

Comme toute autre société parfaitement organisée, elle jouit du triple pouvoir Législatif, Judiciaire, Coactif. A raison des divergences auxquelles sont sujettes les intelligences humaines, vu l'insouciance de la volonté de l'homme aussi mobile que les vagues de l'océan, vu la corruption native du cœur humain qui a horreur de toute contrainte, même quand son bonheur est en jeu, il ne suffirait pas à l'Eglise de posséder un pouvoir de direction et de conseil. Ils déraisonnent ou veulent rire, nos *réformateurs* qui croient avoir donné assez à l'Eglise quand ils lui ont octroyé un simple ministère de *persuasion*. "On doit tenir pour incontestable, dit Portalis, que le pouvoir des clefs, est plutôt *un simple ministère qu'une juridiction proprement dite*, et que si le mot *jurisdiction* inconnu dans les "premiers siècles, a été consacré par l'usage, *c'est à la condition qu'on ne veuille pas convertir le devoir d'employer les moyens de persuasion en faculté de contraindre, et le ministère en domination*". C'est se moquer impudemment de l'œuvre de Jésus-Christ, qu'on suppose avoir lancé son Eglise au hasard au milieu des passions humaines, comme un pilote imprévoyant qui lancerait son navire sans gouvernail, au sein des tourbillons? Incapable de se suffire à elle-même, soumise à une autorité étrangère, qui peut à son gré lui refuser son appui, l'Eglise serait comme l'esclave antique, qui soumis à la loi du plus fort, n'avait ni personnalité ni indépendance.

Elle possède une juridiction proprement dite ; par suite, elle a le droit de proposer, d'une manière obligatoire, les moyens qui conduisent à sa fin, d'exiger que ces moyens soient appliqués selon le mode et dans le sens de l'autorité qui les propose.; par conséquent elle peut établir des magistrats de son choix, dont la bouche autorisée interprète authentiquement ses lois ; elle a le droit de contraindre, même par la force, ceux qui refuseraient de se soumettre, d'écarter, de briser tous les obstacles qui pourraient se rencontrer sur sa route. L'harmonie (1) entre les deux sociétés, l'intérêt des peuples, la fidèle exécution du plan divin, exigent que l'Etat se fasse en cela, encore, le loyal auxiliaire de l'Eglise. Partant de ce principe, l'Eglise à sa législation propre, ses cours de justice, ses tribunaux,

(1) V. Tarquini, Institut. Juris Publici Eccl. cap. I n. 14.

ses officialités qui fonctionnent régulièrement, ses modes de procédure, ses juges, ses sources de droit, ses règles de jurisprudence ; elle a son "Corpus juris" qui forme le plus complet recueil juridique qu'on puisse concevoir. Tout ce qui touche au côté extérieur de la doctrine, à l'administration des sacrements, à la discipline, y est prévu et déterminé à l'avance. Dénonciation de la faute, citation, accusation, examen, défense, témoignage, pourvoi en grâce ou appel à un tribunal supérieur, punition des coupables, exécution de la sentence, tout y est défini, fixé, par l'autorité compétente.

Il est de mode aujourd'hui dans certains milieux, de dénoncer bien haut ce qu'on appelle, la barbarie, l'ignorance des premiers siècles de l'église. La vérité cependant est que la plupart des nations modernes, n'avaient encore pour tout code, qu'un amas indigeste d'ordonnances, de coutumes, plus ou moins en harmonie avec les principes du droit naturel et déjà l'Eglise avait ses tribunaux régulièrement constitués. La vérité est que bien des règles suivies aujourd'hui en procédure civile, sont tirées des vieux principes du droit ecclésiastique ou des travaux de cette antiquité si calomniée.

(1) Vers l'année 380-385, l'Eglise grecque réunissait pour son usage les canons disciplinaires des Conciles précédents ; on y ajouta plus tard les canons des Apôtres, au nombre de cinquante, ceux des Conciles de Sardique, d'Ephèse et de Chalcédoine. Ce code fut approuvé par 630 évêques, sur la fin du 5^e siècle. Denys le Petit, dotait l'Eglise d'Occident, d'une nouvelle compilation de canons, plus méthodique, plus complète que celle des Grecs. (2)

A ce droit de commander que l'Eglise a reçu de son divin fondateur, correspond de la part de ses membres, le strict devoir d'obéir ; ainsi s'accomplit dans les matières disciplinaires aussi bien que dans l'enseignement, cette parole du Maître « Celui qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise » et « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. »

Ceci étant posé, il nous reste à déterminer les causes et les personnes qui relèvent des tribunaux ecclésiastiques. Nous procéderons graduellement.

ROMANUS.

(1) Une plume peu suspecte en ces matières, dans un moment de sincérité, a laissé échapper cet aveu « Le peu de lumière qui servait à guider les hommes dans ces siècles de ténèbres, était en dépôt chez les Ecclésiastiques. Ils possédaient seuls les restes de la jurisprudence ancienne. Ils formèrent un code de lois conformes aux principes de l'équité. Plusieurs des règlements qu'on regarde comme les carrières de la société personnelle, ont été empruntés aux règles et à la pratique des tribunaux ecclésiastiques » (Robertson. histoire de Charles Quint.)

(2) V. Merlin, Répertoire de jurisprudence, au mot "Code".

Les deux enfants de France (1)

LE TROUVÈRE.

Vive ton grand soleil, ton azur, tes lauriers,
Nourrisson d'Athènes, tes pâles oliviers,
Tes arts et ton génie aimant, ta poésie
Plus douce que ton miel, rival de l'ambrosie,
Ta valeur qui ne connut jamais de recul
Et ton ardent essor devant tout calcul !
Que n'ai-je vu le jour au doux pays de Laure
Et du tendre Pétrarque ou de Clémence Isaure,
Au joyeux renouveau, parmi les troubadours
D'autrefois, modulé, dans les galantes cours,
Sous les bois d'orangers aux suaves haleines,
Étincelants tonsons, sirventes, cantilènes,
Aux preux bardés de fer, aux belles en atours,
Chante leurs fiers combats, leurs tournois, leurs amours !

LE TROUBADOUR.

De tes pommiers le jus d'or fait sauter la bonde,
Ton houblon verse à flots la bière brune et blonde ;
Tes vallons, tes côtes, inondés de soleil,
Ont aussi des moissons, la vigne au fruit vermeil.
Après Louis d'Orléans, et Thibaut de Champagne,
Racan a célébré Phyllis et la campagne ;
Racine a gazouillé la langue des amants
Et Corneille, d'un siècle assis les fondements.
Tu m'as donné ta force en m'empruntant la verve
Et la langue de Mars pour celle de Minerve.
Si nul n'a mieux que moi fait soupirer l'amour,
Ses transports et mes vers auront-ils plus d'un jour ?
O rival généreux jusqu'à te méconnaître,
La Muse sous ton ciel devait me faire naître !

(1) L'auteur fait un hommage cordial à notre cher Rédacteur en chef et à ses frères franco-canadiens de cette pièce qui a obtenu une médaille de bronze et les honneurs de l'impression au concours de la société des Abeillistes méridionaux.

LA FRANCE.

Trêve à ce grand combat dont nul ne sort vainqueur,
Enfants nobles tous deux, tous deux chers à mon cœur.
Troubadour provençal, trouvère de la Loire,
Mêlez, pour conquérir une commune gloire,
A la grâce qui seule achève la beauté,
L'austère profondeur, sceau d'immortalité.
Les combats, les amours !... Que de plus saintes flammes,
Fils du ciel, votre lyre alimente les âmes !
Si les siècles passés dorment dans le tombeau,
De leur saint idéal transmettez le flambeau :
Plus l'homme s'asservit la matière et le monde,
Plus il faut lui verser de foi haute et profonde,
De peur que sur l'écueil du terrestre savoir,
Il ne sombre en la nuit sans ciel et sans espoir.
Et si je puis combler l'universelle attente
Du progrès, de la paix loyale et militante,
Ou devant l'ennemi, s'il surgissait demain
Peut-être..., un cœur, un seul ! et la main dans la main,
Des flots de l'Océan aux bords de la Durance,
Pour servir ou sauver votre mère la France,
Son honneur et son sol, son Christ des anciens jours,
Son génie inspiré, vos foyers, vos amours !

Paris.

A. GAUDEFROY.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES

Prof. Stanislao Cannizzaro

Stanislao Cannizzaro, sénateur d'Italie, et professeur de chimie à l'Université de Rome, a rendu des services inappréciables à la science chimique moderne.

Avogadro, en 1811, puis Ampère, dans leurs ouvrages, avaient déjà donné beaucoup de renseignements au sujet des poids relatifs des molécules des corps élémentaires et sur leur proportion relative dans la combinaison chimique.

Mais c'est à Cannizzaro que revient le mérite d'avoir complété le travail qu'ils n'avaient pas achevé.

Il a fait connaître la différence très importante, et antérieurement négligée, *entre les poids des molécules et des atomes* et a démontré comment *les poids atomiques* des éléments contenus dans une composition volatile, peuvent être déduits *des poids moléculaires* de telles compositions; comment, aussi, les poids atomiques des éléments, dont on ignorait les densités de la vapeur dans leur combinaison, peuvent être déterminées au moyen de leurs *degrés de chaleur spécifique*.

Grâce à ces recherches, les séries des poids atomiques des éléments, et le rapport entre ces poids et les poids moléculaires des éléments, ont été établis sur une base solide.

C'est pour reconnaître les services de Cannizzaro que la Société Royale de Londres lui a décerné dernièrement la médaille Copley.

Traduit, du *Scientific American*, pour le BON COMBAT.

CAUSERIE

“Aimez-vous la musique?”
“On en fait partout.”

Où, partout, depuis l'élégant salon où le luxe étale ce qu'il a de plus recherché, jusqu'à l'humble logis où les privations se multiplient à l'infini; voilà pourquoi la science du tra-la-la, comme l'appelle le spirituel auteur Pierre Duchâteau, remplace beaucoup de nos jours, l'art musical.

Que de gens répondent à la description de gens qui jouent le piano, c'est qu'on tient autant à la musique pour une jeune fille, qu'au latin pour un jeune homme et trop souvent, avec les mêmes résultats.

Une jeune fille qui n'a pas le goût de la musique, objecte à Mozart, comme un jeune homme qui n'aime pas les classiques, objecte à César; résultat, nous avons de la musique de cuisine, comme nous avons du latin de cuisine.

En Allemagne, le pays de la musique par excellence, une jeune fille ne rougit jamais de dire qu'elle ne joue pas ou ne chante pas; ici une telle admission serait véritablement réprimandée par la maman.

Vraiment, il semblerait que sans la musique, pas de possibilité de se mettre « à la hauteur de la situation. »

A quel usage emploie-t-on le piano, cet instrument martyr, mais cependant si noble ? A servir d'aliment à la conversation. Aussi une jeune fille peut-elle faire de la musique tout en causant ; elle peut ou omettre la basse, ou en inventer une, comme il ne s'agit que de la Souate Pathétique. On joue sa fantaisie, au lieu de sonner la cloche, parce que c'est le temps pour les messieurs de se rendre au salon, pour les dames de parler fichus et dentelles, pour les jeunes gens de se conter fleurette.

Quand une jeune fille laisse le piano, une autre la remplace, pour fournir à son tour cet indispensable stimulant à la conversation, que l'on désigne..... comme un peu de musique.

C'est ainsi que le piano devient un véritable « lit de Procuste. » Pourquoi est-on sensé demander à une jeune fille de jouer, lorsqu'on sait qu'elle joue peu, ou qu'elle n'aime pas à jouer ?

Que de jeunes personnes voudraient se voir épargner l'ennui d'exposer ainsi leurs points faibles.....

L'espèce la plus désolante de solo instrumental, est l'amateur qui joue par oreille ; on prétendra par exemple, vous charmer, en jouant par oreille, un peu de Chopin, ce qui veut dire, autant de l'air qu'on se rappelle avec une basse quelconque... N'est-ce pas vraiment assez pour faire tressaillir d'indignation le mânes de ce grand compositeur ?

Une personne qui chante est plus privilégiée que celle qui joue, dans ce sens, qu'elle risque souvent d'être entendue, parcequ'il est considéré aussi grossier de parler quand une dame chante, que de l'interrompre quand elle parle.

Cela n'empêchera pas certains jeunes gens d'applaudir chaleureusement une romance qu'ils n'auront pas écoutée, de demander un troisième couplet qui a été chanté et qu'une grande distraction leur a empêché de remarquer.

Rien n'est plus facile que de parler musique, avec un air docte, qui vous fera passer aux yeux de certaines gens, comme un connaisseur émérite ; dites, par exemple, que Beethoven est sublime mais parfois obscur, que Mendelssohn est entraînant, que Schumann est un homme d'un certain génie, que Gounod est charmant, mais qu'il *passera comme le café*, et à moins que vous ne soyez en présence de véritables musiciens, il sera fort à propos de parler de Wagner avec une pitié empreinte de mépris.

On peut abuser des meilleures choses et voici l'état regrettable dans lequel, l'abus de la musique nous a réduits.

Il serait à souhaiter, pour y remédier, qu'il fût considéré comme hors de règle pour une personne de chanter ou de jouer, à moins qu'elle n'ait le talent et la culture voulus et qu'il fut également considéré comme hors de règle, de ne pas écouter une personne qu'on croit avoir les qualifications nécessaires. La cause de la musique aurait tout à y gagner et elle est si noble cette cause ! Tous les poètes ont chanté à l'envie, les gloires de cet art presque divin ; certes, il n'est pas nécessaire d'être poète pour en ressentir toutes les douceurs. La douleur, comme la joie trouvent leur expression dans la musique ; que de larmes séchées et que de nuages de mauvaise humeur dissipés, par une bonne pratique sur le piano. Quelles heures délicieuses peuvent se passer dans ce milieu réjouisant, de délicates émotions, telles que ceux-là seuls qui comprennent la musique, peuvent en réaliser !

Ottawa, janvier 1893

VIOLA.

LES NOUVEAUX TIMBRES-POSTE COLOMBIENS AUX ETATS-UNIS.

BELLE IDEE

Les nouveaux timbres-poste américains destinés à rappeler le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, ont été mis en vente exactement samedi, 31 Décembre dernier, à minuit, au bureau central de la poste à New-York.

On sait que ces timbres ne seront en usage que pendant l'année 1893, et de nombreux collectionneurs en ont retenu à l'avance des séries complètes. Dans le nombre, il convint de citer la jeune reine de Hollande qui a déjà chargé depuis plusieurs semaines le consul général des Pays-Bas, à New-York, de lui acheter toute la série. Les timbres colombiens, comme on les appelle, ont été créés à la suggestion du Colonel James Gaylor, le premier sous-directeur du bureau central de

New York. C'est également le Colonel Gaylor qui en a fourni les dessins.

Ces timbres sont plus grands que les timbres ordinaires. Voici ce qu'ils représentent :

- 1 Centin. — Colomb découvre une terre inconnue.
- 2 Centins. — Débarquement de Colomb.
- 3 Centins. — Le "Santa Maria" en mer.
- 4 Centins. — La flotte de Colomb : Santa Maria, Pinta et Nina.
- 5 Centins. — Colomb demandant des secours à Isabelle.
- 6 Centins. — Colomb complimenté à Barcelone.
- 10 Centins. — Colomb présentant des Indiens.
- 15 Centins. — Colomb rendant compte de ses découvertes.
- Trente Centins. — Colomb à La Rabida.
- Cinquante Centins. — Le rappel de Colomb.

Tous les timbres décrits plus haut sont en circulation ; les suivants vont être fabriqués en petite quantité, pour faire plaisir à ceux qui désirent posséder ces souvenirs :

1 Dollar. — Isabelle engageant ses bijoux.

Deux Dollars. — Colomb chargé de chaînes.

Trois Dollars — Colomb écrivant le récit de son troisième voyage.

Quatre Dollars. — Les portraits d'Isabelle et de Colomb.

Cinq Dollars. — Profil de la tête de Colomb. Ce portrait se trouve dans un cercle ; à droite on voit une femme avec des vêtements en plumés, représentant l'Amérique ; à gauche, une femme représentant la Liberté.

Il y a aussi des enveloppes avec des timbres Colombiens.

Le Patriote.

N. B. — Ne pas oublier que les 100 premiers abonnés qui payeront leur abonnement, d'ici au 1er mars, recevront en prime les *Homonymes français* de Chs Baillaigé, membre de la Société Royale du Canada.

N. B. — Nous attirons l'attention sur la nouvelle brochure du R. P. Lacasse : *Le prêtre et ses détracteurs*. Voir plus loin la table des matières. En vente aux Bureaux du *Bon Combat* 27 cts, franc de port. Bibliographie, au prochain numéro.

SOUVENIRS

A ROME

L'arrivée à Rome en chemin de fer est tout aussi ridicule que l'ascension du Golgotha en ascenseur hydraulique. Mais ainsi le veut le Progrès moderne et Jérusalem aura bientôt son *Ascenseur* !

Les cochers de Rome savent toutes les langues depuis le russe jusqu'au canadien, malheureusement ils ne peuvent pas se faire comprendre ni vous comprendre.

Dès que vous avez confié votre précieuse existence à l'un de ces linguistes, vous n'êtes plus sûr de votre vie, et vous roulez de coupe-gorge en coupe-gorge tant les rues sont étroites.

"Votre hôtel" nous demande notre Phebus dans son jargon international :

"Margarita, Margarita", réplique mon ami, distrait par je ne sais quelle antiquité. *For goodness sake*, lui dis-je ; donne-lui des détails sur ce domicile autrement il est capable de nous jeter dans le Tibre !

Enfin nous tournons sur la place Farnèse et nous sommes installés chez Marguerita (hôtesse des Canadiens à Rome). L'hôtel de madame Marguerite n'a rien de somptueux mais il est bon marché, pas trop loin de St-Pierre.

Je ne puis dire que la propreté y règne mais j'ai résidé dans de somptueux hôtels d'Italie où cette vertu était bien inconnue.

La nuit vint, c'était en juillet, j'avais commencé à sommeiller quand bientôt je me sens assiégé par des légions d'insectes. Le cou, les bras, les jambes... tout y passe ! C'est un véritable assaut.

En vain je me roule, je me débats, je frappe à droite et à gauche, je ne puis échapper aux aiguillons de mes ennemis. Les puces italiennes sont avides de sang canadien, elles ont dû rentrer dans Rome avec Cialdini par la Porta Pia. Pas de quartier, pas une minute de relâche. Vainement je me lève et arpenté ma chambre comme un forcené, je suis suivi, persécuté, vaincu. Je m'enrage inutilement contre ces armées invisibles que les Papes avec leur foudres, leur inquisition, leurs tribunaux, leurs congrégations n'ont pu chasser de leur capitale, j'espère que le prochain Concile pourra sagement à cet état social !

Ah ! Marguerite, c'est avec notre sang que nous payons ton hospitalité. Adieu.

MORALE : Pour voir Rome il faut avoir encore du sang dans les veines !

EMILE PICHÉ, ptre.

FATHER MATTHEW LIBERATORE, S. J.

DIED IN ROME, OCTOBER 18TH, 1892

Father Matthew liberatore departed this life yesterday morning (October 18th) at five o'clock, after an illness of two weeks.

The deceased was born in Salerno on the 14th of August 1810. As a boy, he attended school in Naples, and at the early age of sixteen years he entered the Society of Jesus, where he completed his studies with great applause.

As Father Liberatore evinced a singular talent for mental and philosophical discipline, he was assigned by his superiors to teach philosophy. The revolution of 1848 found him in Naples. Two year later, he was associated with Fathers Taparelli d'Azeglio, Antony Bresciani and Curci in founding the *Civilla Cattolica*. He continued to be an indefatigable writer for this famous periodical for the space of forty-two years, and the last of his articles to appear in it is remarkable for the same originality which distinguished his first article in 1850.

The last page that came from Liberatore's pen was the introduction to Father Brandi's pamphlet on the French Question, which he wrote on the 30th of September last, the day before he was taken down with his last illness. He defended with untiring study and labor, as well as with great ardor and constancy, the philosophy of St. Thomas. His Holiness, Pope Leo XIII, named him one of the *Quinqueviri* of the Roman philosophical Academy of St. Thomas of Aquin.

Many are the works which Liberatore published during forty-two years, on philosophical, theological, economic and social questions. He was of a very meek and simple character. His heart was as good as his intellect was bright, and as a religious he was most edifying.

During his last illness he showed a real desire for death, a great spirit of resignation, and an enviable peace of heart. He received the Holy Viaticum in the morning of the day on which he died, and, in fact, nearly every day during the two weeks of his illness. He was wont to invoke the Blessed Virgin under the title of "Seat of Wisdom," and kept that invocation on his lips to his very last moments. The Holy Father, who entertained a great esteem for his merits, doctrine and virtue, sent him his blessing yesterday morning by his prelate, Monsignor Angeli. We may say that the venerated Father Liberatore died with the tranquillity of the ancient patriarchs, blest by God and men.—*La Voce della Verita*, Rome, October 19, 1892.

The Highlander.
Denver, Col.

Ripans Tabules cure liver troubles.

LA PAGE DU CLERGE.

CAS D'UNE MESSE AUTRE QUE LA MESSE DEMANDÉE.

Le prêtre qui a reçu l'honneur d'une messe *votive* ou de *requiem* satisfait-il à son obligation en disant une autre messe ?

R. Il satisfait à son obligation, parce qu'il donne toujours *substantiellement* ce qu'il est requis de donner.

Le prêtre qui agit ainsi, sans raison, un jour *libre*, pèche cependant véniellement. Voir S. Alp. de L. N. 5 et Gury-Ballerini, N. 377.

* *
*

LA CONFESSION PAR LE TÉLÉPHONE ET PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Loin de son confesseur, Pierre malade au lit se confesse un jour par le téléphone et un autre par le télégraphe. Ces confessions ont-elles été valides ?

R. La théologie dit que le pénitent doit être *présent*, afin que le confesseur puisse porter un jugement certain sur sa personne et sur ses dispositions. L'absolution doit également tomber sur une personne présente, comme il ressort de la formule.

Or, pratiquement :

S'il s'agit du téléphone, ces conditions ne sont pas réalisables.

S'il s'agit de télégraphe, les conditions requises sont encore plus irréalisables. En effet :

1o. Les communications télégraphiques ne se font pas de vive voix, mais par signe, c'est-à-dire, par une lettre en signes. Or nous savons que l'absolution par lettre est invalide, donc aussi celle qu'un confesseur enverrait par le télégraphe.

2o. Dans le Décret aux Arméniens il est défini que la forme de l'absolution est dans les *mots, in verbis*. Cette parole est évidemment la parole vivante et non la parole morte des signes.

LE TRAITÉ DE LA STE-TRINITÉ.

Donnez le traité de la Ste-Trinité en cinq mots ?

R. Il y a en Dieu :

- 1 nature.
- 2 processions.
- 3 personnes.
- 4 relations.
- 5 notions.

IF'

If any little word of mine.
 May make a life the brighter.
If any little song of mine.
 May make a heart the lighter.
God help me speak the little word.
 And take my bit of singing.
And drop it in some lonely vale.
 To set the echoes ringing.

If any little love of mine.
 May make a life the sweeter.
If any little care of mine.
 May made a friend's the fleeter.
If any lift of mine may ease.
 The burden of anothere.
God give me love and care and strength.
 To help my toiling brother.

The Catholic Youth.

LE MONDE NOUVEAU

Mes investigations m'amènent à conclure que l'ancienne société s'enfonce sous celle, qu'il n'est pas possible, à quiconque n'est pas chrétien, de comprendre : la société future... Dans toutes les hypothèses, les améliorations que vous désirez, vous ne les pouvez tirer que de l'Évangile. Si le Messie *n'était pas venu et qu'il n'eût point parlé*, comme il le dit lui-même, l'idée n'aurait point été dégagee, les vérités seraient restées confuses, telles qu'on les entrevoit dans les écrits des anciens.

C'est donc de quelque façon que vous l'interprétiez, du Révélateur ou du Christ que vous tenez tout ; c'est de lui que vous aurez reçu les germes de la civilisation. Vous voyez donc que je ne trouve de solution à l'avenir que dans le christianisme catholique.

Quand le christianisme aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s'éclaircir ; la liberté, crucifiée sur le Calvaire avec le Messie, en descendra avec lui ; elle remettra aux nations le Nouveau Testament écrit en leur faveur et jusqu'ici constant dans ses clauses... On dirait que l'ancien monde finit, et que le nouveau commence.

Je vois les reflets d'une aurore dont je ne verrai pas se lever le soleil. Il ne me seste qu'à m'asseoir au bord de ma fosse ; après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité.

CHATEAUBRIAND.

(*Mémoire d'Outre-Tombe.*)

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q. — Comment dissiper promptement les effets de l'ivresse ?

R. — Faire boire un verre d'eau sucrée avec 10 à 12 gouttes d'ammoniaque, ou bien, promener sous le nez, avec précaution, pendant quelques minutes, un flacon d'ammoniaque liquide.

Q. — Quelle différence y a-t-il entre le rire et le bâillement ?

R. — Tandis que dans le rire, à une inspiration courte succède une série d'expirations plus ou moins prolongées, le bâillement consiste en une inspiration lente et profonde suivie d'une expiration étendue.

UNE NOUVELLE MINE

Le PRÊTRE et ses DETRACTEURS.

PAR

Z. LACASSE, O. M. I.

Adresse : — EGLISE ST-PIERRE, MONTRÉAL, P. Q.

MATIÈRES

Causerie	1re,	Le Prêtre et ses détracteurs.
«	2me,	Le Prêtre et l'histoire.
«	3me,	Le Prêtre et les hommes de « 37. »
«	4me,	Le Prêtre et l'éducation.
«	5me,	Le Prêtre et l'État enseignant.
«	6me,	Le Prêtre et l'instruction pratique.
«	7me,	Le Prêtre et nos collèges.
«	8me,	Le Prêtre et les spécialistes.
«	9me,	Le Prêtre et les communautés religieuses
«	10me,	Le Prêtre et la politique.
	11me,	Le Prêtre et les fidèles.
	12me,	Le Prêtre et les taxes.
	13me,	Le Prêtre et la dîme.
	14me,	Le Prêtre et les mauvaises lectures.
	15me,	Le Prêtre et les Canadiens des Etats-Unis.
	16me,	Le Prêtre et les auberges.
	17me,	Le Prêtre et son vengeur.